

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/311725217>

La médiation animale comme dispositif technique

Chapter · December 2016

DOI: 10.3917/dbu.servais.2016.01.0081

CITATION

1

READS

682

2 authors:



Bénédicte de Villers
University of Liège

28 PUBLICATIONS 11 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Veronique Servais
University of Liège

34 PUBLICATIONS 206 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



La peur chronique des chiens chez les enfants [View project](#)



Create new project "Countertransference" [View project](#)

Chapitre 4

La médiation animale comme dispositif technique

Bénédicte DE VILLERS & Véronique SERVAIS¹
Université de Liège

La médiation animale réfère elle aussi à un ensemble hétéroclite de pratiques en plein développement, et la notion prend place, là aussi, dans une constellation de désignations proches. Les auteurs commencent par explorer les discours des praticiens, en insistant sur le rôle performatif des nombreuses métaphores qu'ils utilisent pour décrire leurs pratiques : dans ces interactions si particulières entre humain et animal, où le langage ne peut être que modestement appelé en renfort et où il est si difficile de donner forme à ce qui se passe, l'imaginaire développé autour de la notion même de médiation va permettre à l'intervenant (et au bénéficiaire) de devenir sensible à divers éléments présents dans le dispositif, ouvrant ainsi la voie à des manières d'agir parfois bien différentes. La forme que prend la description des pratiques est ici de première importance.

Véronique Servais et Bénédicte de Villers mettent donc en lumière un nouveau point de contact entre discours scientifique et discours professionnels, où se révèle toute l'importance de l'imaginaire du concept. Elles s'appuient ensuite sur la métaphore de l'*écotone* et sur la notion de technique, au sens de Leroi-Gourhan, pour définir la médiation animale comme un espace au sein duquel les appuis perceptifs et émotionnels permettant la mise en relation de l'intervenant et du bénéficiaire sont redistribués de manière partiellement imprévisible. Cette approche pourrait se révéler très pertinente pour décrire les effets de l'art ou la médiation culturelle.

C. S.

¹ Les auteurs tiennent à remercier la Fondation Adrienne et Pierre Sommer et l'Université de Liège pour leur soutien à l'étude « Présence canine et présence à autrui. Ethnographie des interactions entre chiens et résidents psychotiques dans une unité psychiatrique », dont les résultats sont présentés ici. Ce projet de médiation animale a par la suite reçu le nom de « TAA Mistral gagnant ».

Depuis quelques années déjà, nous nous intéressons à des pratiques d'aide et/ou de soin qui impliquent la contribution d'animaux. Elles se multiplient depuis plus de trente ans maintenant et sont largement hétéroclites. Les objectifs qu'elles poursuivent à la faveur de la participation d'animaux sont nombreux : fonctionnels, éducatifs ou thérapeutiques, parfois occupationnels et ludiques. Selon les cas, il peut s'agir de rendre possible l'accomplissement de certains gestes, l'adoption de certaines postures ; de réaliser certains apprentissages, d'atteindre l'un ou l'autre objectif communicationnel ou thérapeutique ; ou encore, de favoriser le bien-être, la quiétude, le confort, etc. La diversité des objectifs mentionnés soutient une grande variété de démarches et de savoir-faire. À titre d'exemple, citons le travail individuel ou collectif de médiation canine (de Villers, 2013, 2015) ; les rencontres « enchantées » avec des dauphins (Halloy & Servais, 2014) ; les séances d'hippothérapie ou d'équithérapie (Ansorge, 2011) où l'aspect relationnel avec le cheval est valorisé, éventuellement augmenté d'un travail à pied ; les pratiques d'équitation adaptée où la monte du cheval est envisagée pour favoriser l'adoption de certaines postures ; les visites au sein de fermes pédagogiques ou thérapeutiques, etc.

Ces pratiques s'adressent à des publics variés : adultes, enfants, personnes âgées. Le travail s'adresse autant à des personnes isolées, en fonction de difficultés physiques ou psychologiques plus ou moins précisément identifiées au préalable, qu'à des personnes regroupées en un lieu particulier (par exemple, une école, une maison de repos, une prison, etc.) ou rassemblées en fonction de difficultés partagées (par exemple, un « public cible » accueilli dans une unité de soins).

Il devient assez courant, en Europe francophone, de rassembler ces pratiques sous l'appellation générale de « médiation animale ». Un colloque en 2005, organisé par la Fondation A et P Sommer, marque symboliquement l'émergence de cette terminologie, qui paraît aujourd'hui largement utilisée (Michalon, 2014 : 192). Le succès de cette expression s'explique sans doute en partie par la proximité qu'elle instaure avec d'autres thérapies avec « médiateurs », tels que l'art-thérapie ou la thérapie corporelle. Mais citer des « pratiques de médiation animale », plutôt que des « thérapies assistées par l'animal », ou « facilitées » par lui, renvoie sans doute surtout aux difficultés suscitées par le terme même de « thérapie ». Dès 1984, Beck et Katcher considéraient « qu'une distinction claire doit être faite entre les réponses émotionnelles envers les animaux, c'est-à-dire leur usage récréationnel, et la thérapie. » Et ils ajoutaient : « on ne devrait pas conclure qu'un événement qui est apprécié par les patients est nécessairement une thérapie » (Beck & Katcher, 1984, cités par Kruger & Serpell, 2006 : 22). Plus de vingt ans plus tard, les difficultés subsistaient car les auteurs poursuivent : « Bien que cette déclaration ait été faite il y a plus de vingt ans, le terme de thérapie assistée par l'animal (*Animal-Assisted-Therapy*, AAT) continue à être appliqué à un ensemble de programmes qui ne méritent pas le terme de thérapie au sens scientifique ou médical du terme » (Kruger & Serpell, 2006 : 22). Nous proposons ici d'envisager la médiation à travers le prisme de la thérapie, ce qui apportera une dimension spécifique à la réflexion sur la médiation elle-même.

Comme pour d'autres psychothérapies (systémiques, analytiques, etc.), l'utilisation du label de « thérapeute » a fait l'objet de débats politiques et parlementaires depuis une dizaine d'années dans le monde de la « zoothérapie ». *Grosso modo*, l'enjeu politique consistait à mieux « encadrer » les pratiques psychothérapeutiques (au risque peut-être de les enfermer dans un modèle calqué sur celui de *Evidence Based Medicine* ou « médecine par les preuves ») et à promouvoir le caractère scientifique et médical des psychothérapies enseignées dans les universités (au premier rang desquelles se placent les « thérapies comportementales et cognitives »²). Par voie de conséquence, les milieux médicaux ont eu tendance à juger les pratiques associant des animaux comme peu rigoureuses dans leurs méthodes ou leurs façons d'évaluer les résultats.

Dans une revue de la littérature consacrée à la terminologie en vigueur, LaJoie (2003, citée par Kruger & Serpell, 2006) a recensé plus de vingt définitions du terme d'*animal assisted therapy*, et elle a en retour identifié douze manières différentes de désigner une même pratique. Face à cette confusion/profusion de termes, La Delta Society, l'un des plus importants organismes de certification des animaux de thérapie aux États-Unis, a établi des critères permettant de distinguer entre thérapie assistée par des animaux (*Animal-Assisted Therapy*) et Activités Associant des Animaux (*Animal-Assisted Activity*). Une thérapie assistée par l'animal (AAT, ou TAA en français) est « une intervention dirigée vers un objectif, dans laquelle un animal qui remplit des critères spécifiques fait partie intégrante d'un processus de traitement » (Kruger & Serpell, 2006 : 23). Une TAA est dirigée ou effectuée par un professionnel de santé ou de la relation d'aide, disposant d'une expertise spécialisée, et se fait dans le cadre de la pratique de sa profession. Les éléments clés incluent la spécification d'objectifs et de buts pour chaque individu et la mesure des progrès réalisés. Les activités associant des animaux (AAA) quant à elles « apportent des bénéfices motivationnels, éducationnels, récréationnels et/ou thérapeutiques susceptibles d'améliorer la qualité de vie » (*Ibid.*). Les AAA sont réalisées dans une variété d'environnements par des professionnels, des paraprofessionnels et/ou des volontaires spécialement formés, en association avec des animaux qui remplissent des critères spécifiques. Les éléments-clés en sont notamment : absence d'objectifs de traitement spécifiques, pas d'obligation pour les volontaires ou ceux qui administrent le traitement de prendre des notes détaillées, spontanéité du contenu de la visite (*Ibid.*).

Cela dit, la complexité du champ des pratiques impliquant la participation d'animaux est telle qu'on peut considérer que ces pratiques « débordent » *de facto* le carcan médical (Servais, 1999a) et qu'une activité qui ne se veut pas thérapeutique peut avoir des effets qui le sont. Car les interventions ne relèvent pas uniquement du traitement médical (*cure*) ; elles peuvent également concerner

2 Les thérapies comportementales et cognitives sont des interventions centrées sur la résolution d'un problème qui cherchent à modifier les comportements et/ou les idées qui accompagnent ce problème, qu'ils en soient la cause ou qu'ils le renforcent.

au premier chef le « prendre soin » et la sollicitude (*care*), la pédagogie et les apprentissages, ou encore l'accompagnement psychosocial (Michalon, 2014). Il se peut d'ailleurs que dans le domaine des thérapies introduisant des animaux, « l'effet thérapeutique » soit d'autant plus présent qu'il ne fait pas l'objet d'un « but conscient » (Bateson, 1980), c'est-à-dire d'une action intentionnelle poursuivant délibérément et systématiquement un objectif préalablement fixé (Servais, 1999a).

On comprend donc que le terme de « médiation animale », qui ne préjuge ni des effets ni des intentions thérapeutiques, mais qui décrit l'installation d'un dispositif, soit préféré aux termes de « TAA » ou « AAA », qui chacun supposent de trancher entre deux perspectives pouvant, en pratique, se recouvrir assez largement. Mais il y a plus, dans le choix du terme « médiation animale », qu'un effet de commodité terminologique ou le refus de choisir entre ces deux perspectives. Par sa référence implicite à un « ailleurs » ou à de « l'autre », le terme de « médiation », semble effectivement particulièrement pertinent pour rendre compte de ce qui se joue dans ces rencontres particulières entre humains et animaux, qui se produisent à l'initiative d'un autre être humain, doté de représentations et animé d'intentions (de Villers, 2015). Toutes ces raisons nous poussent donc à privilégier le terme de « médiation animale » pour désigner cet ensemble de pratiques hétérogènes. Il nous faut alors préciser ce que nous entendons par « médiation » et comment celle-ci se conçoit quand l'un des partenaires est un animal. Un examen approfondi du statut épistémologique de la médiation peut donc s'avérer nécessaire. C'est à cette tâche que nous nous proposons de nous atteler, en l'articulant aux propos, représentations, métaphores et autres productions des professionnels amenés à thématiser ou expliciter leurs pratiques.

Nous commençons par montrer les limites de la métaphore du « relai », qui structure implicitement une part importante des discours des praticiens en médiation animale, et nous proposons de la remplacer par celle de l'*écotone*, qui substitue la métaphore de la ligne à celle de l'espace. Poursuivant dans cette voie, nous élaborons dans une troisième partie la notion de médiation comme *dispositif technique*, au sens fort que le préhistorien Leroi-Gourhan donnait à ce terme. La dernière partie est consacrée à la présentation de deux projets de médiation animale en tant que dispositifs techniques.

1 La médiation comme « relai »

Avant de nous engager dans l'analyse de la métaphore du relai, il nous faut insister sur un point essentiel et rappeler que l'appareil conceptuel et métaphorique qui permet de penser ces pratiques n'est pas seulement un outil de description ; il s'agit aussi d'une carte qui servira de guide aux intervenants pour comprendre, mais aussi pour laisser advenir, faire place à quelque chose, apprendre à voir et aider à croire. Les pratiques de médiation animale se

situent en effet pour une bonne part dans l'infra-verbal et le peu ou le sous-déterminé, où il est souvent difficile d'évaluer ce qui se passe. Le rôle des outils de description et de la « carte » qui dessine le territoire des possibles est alors essentiel car ils sont aussi des outils de construction de sens, d'interprétation, des outils qui permettront de dire ce qui s'est passé (ou, simplement, que quelque chose s'est passé) et de tisser progressivement le fil d'une intervention. C'est pourquoi le choix d'une métaphore plutôt qu'une autre pour penser la médiation animale n'est absolument pas anodin car cela contribue à organiser l'attention, à sélectionner des observations, à affûter le regard et la sensibilité, bref à faire advenir une certaine réalité plutôt qu'une autre. De ce point de vue l'imaginaire joue donc un rôle structurant très important dans les thérapies avec des animaux³.

Constatons pour commencer notre analyse que dans le milieu des pratiques de soin incluant des animaux, la notion de « médiation » est le plus souvent employée dans son sens faible de « maillon », de « relai » ou de « lien ». L'animal serait celui qui permet de faire lien avec le patient, par exemple dans le cas d'un patient très retiré qui refuse le contact avec le thérapeute. Il serait aussi le relai permettant d'aller chercher chez un patient des ressources ou des mobilisations qu'un thérapeute n'arrive pas à atteindre, par exemple des souvenirs ou une motivation émotionnelle. L'idée est donc ici que l'animal aide à toucher – peut-être même pourrait-on employer le mot de « harponner » – ceux qui se situent hors d'atteinte, pour les faire venir ensuite dans notre monde humain. L'animal permettrait ainsi de faire contact avec un patient en des zones qui sont difficiles d'accès quand on n'a pour seul outil que la parole. En termes médicaux, nous dirions que l'animal est alors une sonde, une prothèse thérapeutique qui va là où le thérapeute ne peut pas aller.

Présentées ainsi, les choses ont l'air d'être très linéaires : le thérapeute utilise l'animal comme un être vivant qui sera porteur de sa volonté pour atteindre des zones sensibles chez un patient : pour le faire rire ou sourire, pour l'attendrir, pour créer une relation de confiance, etc. Tout se passe comme si le thérapeute ou l'intervenant déposait dans les animaux une part de ses intentions et qu'il leur confiait la tâche de suppléer à ses impuissances. Comme le chien d'avalanche, le chien policier ou le chien de traineau, l'animal de thérapie pallie ici les limites (physiques, sensorielles et/ou psychologiques) humaines ; il prolonge, fortifie, amplifie l'action du thérapeute⁴.

Dans ce cas de figure, de quoi, précisément, est-il le prolongement ? De quelle disposition au soin le thérapeute est-il prêt à se dessaisir en faveur de cet animal

3 Notons que la métaphore de « l'effet thérapeutique » des animaux a souvent pour effet, paradoxalement, de neutraliser ou de réduire considérablement cet « effet », comme nous le verrons un peu plus loin.

4 C'est le cas notamment de l'article de Boris Levinson (1962), qui inaugure le champ des thérapies assistées par les animaux. Ce texte a ainsi beaucoup contribué à répandre le modèle que nous appelons ici du « relai ».

devenu co-thérapeute ? Pourquoi et surtout *comment* un animal devient-il capable de prendre soin d'un humain ? Quelles sont les qualités qu'il est susceptible de faire valoir pour devenir une sonde efficace ? L'imaginaire du soin mobilisé ici est intéressant à explorer, car cette conception de la médiation repose tout entière sur un *imaginaire non explicité* : celui, précisément, de l'animal qui touche la personne au plus profond, capable d'aller chercher l'être où il réside – et éventuellement là où il résiste.

Il y a même, nous semble-t-il, une dimension morale en jeu. Si l'animal peut ainsi atteindre l'être dans ce qu'il a de profond, ce serait en raison de son « innocence », de son « amour », de son « authenticité », de sa proximité « naturelle » avec l'« origine », et du fait qu'il n'est pas, contrairement à l'être humain, marqué par l'*hubris* de la convoitise et de la tromperie – ou qu'il « ne juge pas », comme on l'entend souvent. Or cet imaginaire moral⁵ fait écran aux tentatives de compréhension de la façon dont s'élaborent les rapports intimes avec les animaux ; il possède une évidence qui satisfait à faible coût le goût de l'explication, tout en empêchant d'aller voir plus loin. Car ce n'est évidemment pas à la faveur de ses qualités morales qu'un chien, ou n'importe quel autre animal, est capable d'éveiller une disposition relationnelle chez un patient en grande fragilité. Il nous faut par conséquent aller voir au-delà de l'animal qui ne « juge » pas, et reposer cette question : quelles sont les qualités (physiques, perceptives, relationnelles, etc.) qu'offre un animal introduit dans un contexte de soin, et dont un patient pourra le cas échéant se saisir ? Dans la métaphore de la sonde ou de la prothèse thérapeutique, l'animal n'est envisagé que comme prolongation de capacités humaines. Pourtant n'est-ce pas parce qu'il fait preuve, précisément, de quelque chose qui n'est pas humain qu'un animal est introduit dans un contexte de soin ?

Dans son sens courant et trivial de « relai », la notion de médiation animale suggère encore que l'animal permet de mettre en lien le patient et le thérapeute, qu'il joue le rôle d'une « courroie de transmission » en permettant la circulation de significations du patient jusqu'au thérapeute, et retour. Mais cette conception commode des choses n'est pas non plus très crédible, et ce n'est en tout cas ni dans la transmission ni dans la traduction que s'élabore l'essentiel du travail thérapeutique. Il ne s'agit même pas vraiment d'un travail de relai – au sens d'une course de relai cette fois, où le thérapeute prendrait le relai une fois établi le contact avec le patient. Même dans une forme élémentaire du dispositif, par exemple un chien visiteur dans une institution pour personnes âgées, l'animal ne joue pas uniquement un rôle de relai entre le visiteur et le visité. Certes, sa présence peut être prétexte à briser la glace, mais n'importe quel autre objet attractif d'attention conjointe peut, pour cela, faire l'affaire. Comment donc cerner plus avant la spécificité du concept de « médiation animale » ?

⁵ La notion d'imaginaire moral dans le soin est issue d'un Séminaire International d'Études sur le soin « Imagination, relations morales et éthique du care » qui s'est tenu à la Fondation des Treilles du 13 au 18 juillet 2015 sous l'égide de Nathalie Zaccar-Reyners et de Frédéric Worms.

2 La métaphore de l'écotone

Nous voudrions à présent proposer une autre manière de voir les choses, plus complexe nous semble-t-il, où la métaphore qui permet de penser la médiation n'est plus celle de la prothèse, de la sonde ou du relai, mais bien celle de l'*écotone*. L'*écotone*, en termes biologiques, est un écosystème à la jonction de deux écosystèmes différents. L'exemple type en est l'écosystème côtier, qui relie et sépare un écosystème marin d'un écosystème terrestre. L'*écotone* ne possède ni les caractéristiques de l'un, ni celles de l'autre. Il n'est ni le produit de l'un ni celui de l'autre, mais possède sa propre autonomie. Il est un écosystème vivant et complexe qui met en relation, établit des correspondances, démultiplie les zones de contacts et *établit une compatibilité* entre mer et terre.

Appliquée aux pratiques associant l'animal, cette métaphore suggère que l'animal aide le patient et le thérapeute à élaborer et construire une *aire associative commune* inédite. Par sa présence et ses comportements, l'animal transforme la série des correspondances entre le monde du thérapeute et celui du patient, de sorte que le thérapeute et le patient se rencontrent dans un *espace décalé, inhabituel et surprenant*, qui n'aurait pas pu être spécifié en son absence. La présence animale apporte de l'altérité dans la situation et établit un registre de communication corporelle. Quand il entre sur une scène humaine, un animal propose un ensemble d'indices perceptifs qui, même s'ils sont relativement familiers, supposent un certain travail d'intégration de l'expérience et un remaniement de l'identité des protagonistes présents ici et maintenant. À condition de ne pas être absolument routinière, la présence animale induit ainsi la création d'écarts perceptifs, de décalages et d'événements imprévus qui ouvrent un nouvel espace, notamment imaginaire, dans lequel thérapeute et patient ont la possibilité de tracer des chemins inhabituels. Elle transforme et reconfigure la série des points de contact ou des « prises » possibles entre le thérapeute et le patient. Là se trouve la dimension de surprise, mais aussi de créativité, du travail avec des animaux et c'est en cela que la médiation animale s'apparente à un écotone : elle démultiplie les zones de contact possible et établit de nouvelles compatibilités entre le patient et le thérapeute.

Le principe de la médiation animale serait donc de délimiter un espace au sein duquel de l'inattendu pourra survenir dans une relative sécurité, afin de déboucher sur un réaménagement créatif de l'expérience. Dans cet espace, la rencontre avec un animal vient « faire événement » (Fossier-Varney, 2015) et en ce sens, elle ne peut être ni planifiée ni standardisée. Il n'est toutefois pas question de s'en remettre au hasard ou à l'aléatoire : il faut croire que quelque chose peut se produire, et être prêt à le saisir.⁶ S'il est donc important de laisser à l'animal une marge de manœuvre afin que l'imprévu puisse advenir, il est tout aussi important de disposer de clés ou d'un canevas pour faire sens de ce qui advient et enrichir

⁶ Voir Servais, 2016, pour une présentation plus détaillée de ce que produit l'introduction d'un animal dans un dispositif thérapeutique.

ou épaissir l'événement. La nature précise de ce canevas, les connexions qu'il dessine comme en pointillés et les attentes et espoirs qu'il contient dépendront de l'orientation théorique et du modèle d'intervention de l'intervenant, et élaboreront chez lui des dispositions spécifiques à croire.

La métaphore de l'écotone est spatiale plutôt que linéaire. Elle suggère que travailler avec des animaux aide à créer ce que le pédiatre et psychanalyste Donald Winnicott (1975) appelait une « aire intermédiaire », un espace où règne une certaine tolérance à l'égard du paradoxe et de la contradiction. Une telle aire intermédiaire forme la base indispensable à tout travail thérapeutique. En présence d'un animal, l'aire intermédiaire d'expérience s'enrichit, s'épaissit et s'opacifie du fait de la mobilisation importante de la dimension non verbale de l'existence. Le non symbolisé est admis à circuler et le thérapeute doit être attentif à ne pas nommer trop vite, tout en veillant à ne pas laisser les « choses sans nom » envahir tout l'espace.

3 La médiation animale comme dispositif technique

Selon nous, inscrire le thème de la médiation animale dans un ensemble de concepts qui renvoient à l'espace (écotone), plutôt qu'à la ligne⁷ (lien, relai, cordon, etc.), implique d'approfondir le concept de technique, au sens large. Allusion a été précédemment faite aux techniques médicales qui usent de sondes ou de prothèses thérapeutiques, mais sans doute la technique elle-même réclame-t-elle une *conception spatiale* plutôt que linéaire des choses, plus à même de rendre compte de la complexité des dispositifs techniques. C'est du moins à cela que semblent en appeler, par exemple, les travaux des ethnologues et sociologues Marcel Mauss, André Leroi-Gourhan ou, plus récemment, Emmanuel Belin (2002). En outre, une conception spatiale de la technique permet d'envisager, nous semble-t-il, la médiation animale comme *dispositif* – ce qui rend possible une prise de distance par rapport à une conception de l'animal comme outil. Conçu en effet comme réseau institué d'éléments hétérogènes (Foucault cité par Michalon, 2014 : 202), le dispositif peut permettre de concevoir les façons dont s'organisent, se partagent, se stabilisent et se transmettent des pratiques, bref permet d'envisager le versant historique et évolutif de la technique. En élargissant encore la perspective, on peut affirmer que, dans un tel contexte, l'animal n'est plus seulement envisagé comme celui qui peut produire des effets attendus en vertu d'une causalité efficiente conçue par l'homme ; l'animal peut devenir un partenaire dans la constitution d'un espace

7 Nous prenons ici quelques distances par rapport au concept d'« alignement » proposé par J. Michalon, « alignement tripartite entre le thérapeute, l'animal et le bénéficiaire » (2014 : 230) et qui vaudrait tout à la fois comme « objectif » du travail thérapeutique accompagné d'animaux, que comme « rouage du travail ». Présenté comme une expression qui ferait « consensus dans le milieu du soin par le contact animalier », l'alignement s'inscrit dans une perspective linéaire qui nous paraît peu compatible avec l'idée de « triangulation » d'une part, et d'autre part avec celle d'une instauration particulière d'un cadre de rencontre, d'un espace et d'un temps favorables à « l'émergence de quelque chose », pour reprendre diverses expressions citées par Michalon.

à partir duquel deviennent pensables des « effets », potentiellement bénéfiques et durables, tels que l'accroissement des potentialités de prise sur le monde environnant, d'interaction avec lui et de compréhension de celui-ci.

Concrètement, nous aimerions proposer l'hypothèse que les pratiques de médiation peuvent s'inscrire dans l'horizon de ce qu'André Leroi-Gourhan nommait le « milieu technique », c'est-à-dire le « mi-lieu », cet entre-deux qui assure la rencontre, la mise en relation d'un être humain – ou « milieu intérieur », et de son monde – ou « milieu extérieur ». Le domaine des techniques, dès lors, concerne de façon générale les formes et médiations instituées par l'homme pour traiter le *problème* de son insertion dans le monde (Leroi-Gourhan, 1943). Notons qu'ici, la notion de « problème » ne renvoie pas à un ensemble de prémisses et de solutions (Bidet, 2007), mais à l'incertitude, à l'indétermination, à l'ouverture des rapports entre activités humaines et milieu environnant (de Villers, 2015).

Dans la perspective de Leroi-Gourhan, la technique est à situer au sein même du mouvement évolutif de la vie. L'activité technique ressortit à une *orientation générale de la vie*, qui va dans le sens d'une autonomie croissante des systèmes organiques par rapport à leur environnement (Leroi-Gourhan, 1964). Dans le même temps, cette activité humaine tend à *s'extérioriser*, à prendre forme sur une scène sociale. Leroi-Gourhan conçoit ainsi des *tendances techniques* (Leroi-Gourhan, 1943), c'est-à-dire des formes d'organisation et d'évolution de la matière elle-même, visibles notamment dans ces vestiges, inorganiques mais organisés, que sont les outils (Karsenti, 1998 ; de Villers, 2010). Pour illustrer le propos, songeons à cette formule célèbre de Leroi-Gourhan qui voit dans l'outil quelque chose comme un « prolongement de la main », tout en insistant sur le fait que tout se passe comme si les outils dans leur ensemble, en tant qu'outillage ou système d'outils, avaient en quelque sorte tendance à « vivre leur propre vie » (Leroi-Gourhan, 1964 : 197).

Si Leroi-Gourhan propose des réflexions portant sur la technique en général, et sur l'ancrage de celle-ci dans une dynamique inhérente à la vie elle-même, il s'inscrit également dans le sillage de la pensée de Marcel Mauss qui, en 1936, avait écrit un bel essai intitulé « Les techniques du corps ». Ce texte contenait deux thèses importantes : d'une part, que « le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme, c'est son corps » (Mauss, 1950 [1936] : 372) et d'autre part, que les usages techniques du corps forment toujours « une idiosyncrasie sociale » (Mauss, 1950 [1936] : 386). Par conséquent, chez Leroi-Gourhan, nous trouvons l'idée que la réalité technique se configure au croisement ou à l'interface du vital et du social, et qu'il y a lieu de penser une *constitution technico-sociale du corps*. Ce corps en somme, à la faveur d'*habitus* progressivement intégrés et véhiculés par l'éducation, devient « hexis », c'est-à-dire tout à la fois « acquis » et « faculté », ou encore « disposition permanente » (Mauss, 1950 [1936] : 368) (de Villers, 2010 : 127).

Il est intéressant de noter à cet endroit que la technique conçue comme *tendance*, ainsi que comme jonction entre le biologique et le social, de même

que le corps humain conçu comme *moyen technique*, tout cela suppose des mécanismes propres d'*intégration* (d'éléments nouveaux), de *stabilisation* (des pratiques et des usages), ainsi que des mécanismes de *conservation* (ou de mémoire). Bref, cela augure d'une tendance à la « systématisation », qui dépasse très largement le schéma commun de la fabrication ou de la *poiésis*, entendue comme production d'une forme à partir d'un *eidos*, d'un concept, d'une idée, d'une intention (de Villers, 2010 : 29). En réalité, cette pensée « systématique » de la technique coupe court à toute tentative d'interpréter la technique en termes « spiritualistes », idéalistes ou abstraits, ainsi qu'en termes de maîtrise. En outre, les usages techniques du corps invitent à penser la vie intentionnelle du sujet *dans son orientation subjective* et personnelle, tout autant que *dans sa dimension sociale*, objectivée et extériorisée en schèmes appris, mémorisés et hérités du passé.

En clair, Leroi-Gourhan invite à penser simultanément l'*enracinement* de la technicité dans une dynamique biologique, naturelle, tout autant que son *extériorisation* et son émancipation sur une scène sociale (de Villers, 2010 : 131). Comme d'autres types de médiations (signes/mots ou règles/usages), les outils assemblés en un outillage forment un espace qui s'interpose entre le vivant et le monde. Ces médiations tendent à s'organiser, à se stabiliser et à se développer en systèmes autorégulés, autonormés, autofinalisés. Ce faisant, ils prennent ainsi l'allure de *systèmes techniques*, symboliques et institutionnels, qui, tout à la fois autonomes et interdépendants, deviennent ardues à distinguer, tout enchevêtrés qu'ils sont les uns dans les autres (Tinland, 1997 : 184-185).

Dans une telle perspective, il devient impossible de réduire l'outil à un objet isolé au service d'une volonté humaine, soucieuse d'atteindre une finalité qu'elle a projetée. De même, il devient difficile de ne pas voir que les conséquences du caractère intermédiaire des moyens techniques dépassent toujours, et de très loin, tant le projet initial que la production des effets attendus. La réduction de la technique à un ensemble de « moyens » imaginés en vue d'une « fin », la réduction de sa signification à l'« utilité », empêchent de percevoir que la puissance transformatrice exercée sur les choses engendre, à tout le moins, la constitution de collectifs, de groupes sociaux aux intérêts divergents et potentiellement conflictuels, tout autant que la transformation des représentations, c'est-à-dire la transformation des « moyens » dont nous disposons pour nous penser, penser autrui et penser le monde.

A *minima* pour ces deux raisons, une représentation de la médiation technique, selon le schème « poïétique » de fabrication en fonction d'une idée préétablie, c'est-à-dire un modèle « instrumental », s'avère insuffisante pour penser la technique en tant que telle, tout autant que le statut des médiations interposées entre un vivant et son milieu environnant.

Ces précisions faites, revenons à présent à la médiation animale, et voyons ce que nous gagnons à l'envisager en tant que *médiation technique*. Nous avons dit plus haut, à propos des pratiques de soin et/ou d'aide qui associent les animaux, que l'animal choisi (le chien, le cheval, le dauphin...) n'occupait

pas simplement un rôle de relai ou de courroie de transmission entre un intervenant et un usager. Nous avons avancé qu'il ne fait pas que soutenir ou faciliter le processus de mise en relation et d'échanges entre différents protagonistes. Autrement dit, l'animal ne peut être réduit à un simple « outil » – si l'on entend par outil, un moyen pensé pour atteindre une fin. Or, à s'en tenir à la métaphore de la sonde ou du lien aussi bien qu'à une conception « instrumentale » de la technique, le risque existe, à notre sens, de s'en tenir à une conception de la médiation comme production « consciente » d'effets attendus par l'intervenant et, du coup, d'enrôler l'animal dans une logique d'intérêts qui sont uniquement ceux de l'intervenant, à telle enseigne que les risques d'exploitation de l'animal et de mauvais traitements des bénéficiaires sont présents.

À l'aide de concepts issus de l'anthropologie et de la philosophie des techniques, devient-il possible à présent de thématiser la médiation animale comme « milieu technique » ? Il nous semble que c'est le cas. Grâce à la contribution d'animaux, l'espace de rencontre entre humain et animal n'est plus l'apanage de l'activité de l'un ou de l'autre ; ni strictement humain, ni animal ; ni simplement produit par l'un et reçu par l'autre. Pensés comme espace commun ou « milieu technique », les dispositifs de médiation animale permettent d'envisager l'accroissement de *potentialités d'emprise efficace* sur le monde (symbolique et/ou corporelle), de *compréhension* de l'environnement et d'*interaction avec celui-ci*.

De surcroît, dans le cadre de la métaphore de l'écotone, le terme d'outil prend une nouvelle signification, plus proche à notre avis de Mauss et de Leroi-Gourhan, qui est de s'inscrire dans un milieu, dans un système, à l'interface de l'individuel et du social. Dans cette optique, les dispositifs de médiation animale peuvent être à l'origine de *transformation* des représentations et des modes d'action, ainsi que de la *constitution de collectifs* sociaux. L'on ne saurait cependant évacuer si vite la question de « l'instrumentalisation de l'animal » : celle-ci renvoie d'un côté à son modelage technique, mais aussi, d'un autre côté, à son exploitation. Examinons cela de plus près.

Sortir d'une « instrumentalisation » de l'animal

Penser à la rencontre humain/animal comme à un « espace intermédiaire »⁸ qui peut venir démultiplier, de façon non préétablie, les zones et les trajets de contact entre un intervenant et un usager contredit, nous semble-t-il, l'optique « spiritualiste » déjà évoquée, selon laquelle l'outil, en général, serait la concrétisation d'une idée, d'un *eidos* conçu par l'homme, tout autant que la perspective selon laquelle l'animal, produit de divers façonnements sélectifs, serait également une matière passive sur laquelle l'homme aurait imprimé sa

⁸ La notion d'espace intermédiaire vient de Winnicott (1975, notamment). Voir Servais (2016) pour une présentation détaillée de cette notion et de son usage dans les dispositifs de soin insérant des animaux.

marque. Cette dernière perspective, Donna Haraway n'hésite d'ailleurs pas à la qualifier de « narcissisme technophile humaniste » (Haraway, 2010 : 40). Enfin, la métaphore spatiale, et l'horizon indéterminé qu'elle ouvre, contredisent l'idée inverse selon laquelle l'animal pourrait mécaniquement « restaurer l'âme humaine », idée qui, selon Haraway toujours, relève d'une névrose qualifiable de « narcissisme cynophilique » (Haraway, 2010 : 41).

En se référant à l'idée d'« écotone », ou à celle de « milieu technique », il y a place (au sens littéral), nous semble-t-il, pour penser l'animal dans sa dimension de tiers, pétri d'altérité, ne fût-ce que dans la mesure où il sort des pré-conceptions « spiritualistes » ou « instrumentales » produites par l'humain. Dans la foulée, il nous semble que s'ouvre la possibilité de penser la rencontre humain/animal dans les termes d'un « compagnonnage » (Haraway, 2010) incertain, constitué de malentendus et de tentatives plus ou moins maladroites pour habiter un monde intersubjectif. Le compagnonnage correspond à l'idée qu'humain et animal puissent devenir « autre chose » à la faveur de leur fréquentation mutuelle (Michalon, 2014 : 189) : quelque chose d'indéfini, qui échappe à un plan idéal et causaliste préétabli.

C'est aussi cette position d'altérité qui est censée faire en sorte que l'animal puisse, pour des patients, constituer un « levier thérapeutique » particulier, rendre possible un « déclic », favoriser les conditions d'un « changement d'état », comme le disent des intervenants de médiation que nous avons pu rencontrer (Carnet de terrain, décembre 2014). On le voit, le terme de « médiation animale » fait la part belle à une « qualité spécifique de l'animal sans en faire un thérapeute » (Michalon, 2014 : 194) – problème que pouvait poser l'appellation anglo-saxonne initiale de « pet-therapy » qui laissait entendre que l'animal lui-même était en quelque sorte thérapeute (Levinson, 1962) ou thérapeutique en soi (Beck & Katcher, 1984).

Enfin, ce recours à la notion de technique pour décrire en partie la consistance des pratiques de médiation animale, et notamment leur « extériorisation » et leur organisation sociale, nous semble également pertinent pour donner un statut au fait qu'autour des animaux sollicités, et avec eux, s'inventent, se stabilisent et s'organisent des pratiques sociales qui, tout comme les systèmes techniques, s'énoncent, se partagent et se transmettent. C'est ainsi que l'on peut distinguer différents moments dans l'histoire pourtant récente des thérapies par le soin animalier, qui chacun répond différemment aux questions de l'énonciation, du partage et de la transmission du dispositif.

Énoncer, partager, transmettre : constituer des collectifs sociaux

Depuis les années 1960-1970, les « pratiques de soins par le contact animalier » (Michalon, 2014) s'énoncent de différentes façons. Elles s'énoncent d'abord au titre de « témoignages » d'initiatives survenues quasi « inopinément » (Levinson, 1962 ; Corson & Corson, 1975 ; Lee, 1984) ; ensuite, dans les années 1980

et suivantes, elles s'insèrent dans des contextes médicaux où l'on attend une démonstration rigoureuse et scientifique des « effets » positifs, thérapeutiques, produits par ces pratiques, et même plus, *par les animaux eux-mêmes*. Nous sommes ici dans un contexte de valorisation des approches médicales basées sur les preuves (*Evidence Based Medicine*). Progressivement, cela dit, les pratiques de soin accompagné d'animaux sont également décrites comme des « manières de faire » distinctes des pratiques médicales strictes, afin de valoriser des savoir-faire et savoir-être infirmiers ou psychothérapeutiques. Dans ces conditions, l'animal comme *individu*, et comme *personnalité* distincte de celle de ses congénères, peut être mis en avant. En outre, l'intervention de l'animal est située dans un contexte (Servais, 1999b) non plus tant de *traitement* de la maladie, que d'*accompagnement* de la personne (de Villers, 2011) ; on assiste alors à un « changement de paradigme » et au passage du « paradigme des effets » vers un « paradigme de relations » (Delfour & Servais, 2012 ; Millot & Servais, 2003).

Ces pratiques de médiation animale, outre le fait qu'elles s'énoncent, se stabilisent suffisamment pour pouvoir *se partager*. Des groupes de praticiens se constituent, des fédérations voient le jour, dont l'un des objectifs, nous semble-t-il, est de faire contrepoids au contrôle médical accru des milieux de soins : au moment où le modèle de la « médecine par les preuves » s'impose, où les personnes prises en charge sont catégorisées selon des critères essentiellement statistiques (fréquence des troubles), où les projets et activités de soins deviennent légitimes s'ils sont formalisés en termes d'objectifs et d'effets mesurables, à ce moment-là, donc, les pratiques de médiation animale peuvent être utilisées comme un moyen de proposer « autre chose », et deviennent ainsi, par exemple, une façon parmi d'autres de valoriser des questions de sens, de liens et de relations. À titre d'exemple, nous songeons à une formalisation singulière de projet par une équipe de nursing, qui valorise l'intervention animale au niveau du *care* (plutôt que du *cure*), donc au niveau des « dimensions informelles des soins » (Lanquetin & Tchukriel, 2012 ; Médart, 2016 ; de Villers, 2016). Quoi qu'il en soit de la nuance entre *care* et *cure*, le soin accompagné d'animaux, au double sens de « care » et de « cure », a tendance à se pratiquer dans les *interstices*, les espaces intermédiaires et les « à côté » des pratiques médicales instituées. On comprend alors qu'il soit difficile de formaliser ces pratiques sans les dépouiller du même coup de leurs potentialités thérapeutiques.⁹ C'est là un enjeu important.

Les associations pratiquant la médiation animale prônent enfin une *professionnalisation* des pratiques, qui suppose leur *transmission*. La transmission des savoirs et des compétences suppose elle-même une certaine stabilisation des

⁹ Le même problème se pose avec d'autres pratiques de soin alternatives, comme l'« Art-therapy ». On peut s'attendre à ce que, comme dans ce dernier cas, des aménagements ou arrangements pratiques soient mis en place pour éviter à la zoothérapie de devenir un dispositif sans surprise.

pratiques. En effet, posons l'hypothèse qu'il a fallu au minimum constater que certaines situations, interactions, gestes ou paroles, pouvaient revêtir une signification pour tels et tels bénéficiaires. En ce sens, ces situations ont dû paraître, si pas « répétables », au moins suffisamment stables pour devenir partageables et transmissibles.

Les intervenants du domaine, probablement plus conscients aujourd'hui qu'hier de l'importance des personnalités (humaines et animales) qui animent un projet, et donc des singularités irréductibles des rencontres, revendiquent, fréquemment et parfois avec force, la « non-reproduction » de celui-ci hors du lieu précis où il se déploie. La professionnalisation du domaine de la médiation animale passe, en conséquence, par un partage d'expériences où chacun est finalement invité à réinventer une démarche qui prendra sens dans son contexte de soin, pour ses patients et ses animaux, en s'inspirant de ce qui s'est fait ailleurs, à un autre moment et avec d'autres partenaires.

Après avoir suggéré en quoi la médiation animale est intéressante à concevoir dans les termes d'une pensée de la technique (avec des concepts comme ceux d'outil, de milieu technique, de moyen-terme, mais aussi d'énonciation, de stabilisation et de transmission), nous aimerions à présent tenter de montrer que ce sont bien *les dispositifs de médiation*, et non les animaux en eux-mêmes, qui sont susceptibles de comporter un potentiel de changement que l'on pourra qualifier de thérapeutique. Nous proposons de considérer comme thérapeutique « ce qui engendre des apprentissages (des changements) permettant à la personne de mieux surmonter les problèmes (quels qu'ils soient) que lui pose l'existence. Si la présence de l'animal, pour gratifiante qu'elle soit, n'entraîne aucun changement dans la manière dont la personne gère ses difficultés, on ne peut parler de thérapie. » (Servais, 2007 : 53). Cette définition s'écarte légèrement de celle qui est proposée par la Delta Society, en ce qu'elle n'exige pas qu'il y ait un *objectif* thérapeutique. Nous admettons donc que des dispositifs puissent produire des effets thérapeutiques alors que leur objectif explicite n'est pas celui-là.

4 Le projet « anti-dauphin »

Le projet « anti-dauphin » est une étude déjà ancienne menée par l'une d'entre nous ; il s'agissait d'un programme à visée thérapeutique qui s'appuyait sur des interactions avec des dauphins captifs pour induire des changements positifs dans l'attention et la motivation d'enfants autistes au cours d'une tâche d'apprentissage. L'étude se voulait expérimentale et contrôlée et avait pour ambition de « dire le vrai » au sujet des effets positifs des dauphins sur des autistes – un domaine dans lequel beaucoup de rumeurs circulaient. Le but avoué de l'étude était de mettre fin à ces rumeurs par une étude expérimentale qui dirait ce qu'il en est « réellement » des effets positifs des dauphins sur les autistes : ces effets existent-ils ou non ? L'hypothèse consistait à soutenir que l'interaction avec des dauphins augmente les apprentissages chez des enfants atteints d'autisme en augmentant

leurs capacités d'attention. Un schéma expérimental fut mis en place, où étaient mesurés l'attention et l'apprentissage dans trois groupes d'enfants autistes : un groupe « dauphins », un groupe « classe » et un groupe « ordinateur ». Les enfants réalisaient le même apprentissage dans trois situations différentes : au bord du bassin du delphinarium en présence de dauphins, en classe dans les conditions habituelles, et en classe avec un ordinateur. L'objectif était de comparer les résultats de ces différents groupes d'enfants afin de savoir si, comme d'autres l'avaient suggéré avant nous (Nathanson, 1989 ; Smith, 1987), interagir avec des dauphins augmentait les capacités d'attention chez les enfants atteints d'autisme.

L'expérience a duré 2 ans et, au terme des deux années, des résultats extrêmement positifs ont été obtenus (tous les enfants du groupe dauphins, et seulement eux, maîtrisaient parfaitement la tâche), tellement positifs que nous n'avons pas osé les publier, de peur d'alimenter la croyance dans les effets quasi magiques des dauphins. Il faut dire que nombre de paramètres étaient mal contrôlés, et que les résultats ne permettaient en aucune façon de conclure que c'étaient bien « les dauphins » qui étaient responsables de la différence dans l'apprentissage entre les groupes. L'expérience a donc été répétée avec d'autres enfants, et cette fois, les résultats ont été non significatifs : les enfants du groupe dauphin n'apprenaient pas mieux que les autres. Il fallut pas mal de temps pour commencer à comprendre « ce qui » avait marché dans le premier cas et non dans le second. Car en principe tout était identique, on avait « simplement » répété l'expérience.¹⁰

Analysons à présent les choses en termes de *médiation et de dispositif technique*. On peut déjà avancer que ce n'est pas « le dauphin » qui s'est avéré thérapeutique ou qui a eu un « effet thérapeutique » « en lui-même ». Si cela avait été le cas, des effets positifs auraient été obtenus dans les deux expériences, puisque les dauphins étaient présents chaque fois. Au terme d'une comparaison entre les groupes « dauphins » 1 (première expérience : avec des résultats positifs) et 2 (deuxième expérience, avec des résultats non significatifs), il est finalement apparu que « quelque chose » dans le contexte de la mise en relation des enfants et des dauphins avait transformé l'expérience d'une fois à l'autre et fait disparaître « l'effet thérapeutique ». Ce « quelque chose » peut être diversement décrit. Il comprend notamment :

- la transformation des enfants d'acteurs (exp. 1) en sujets passifs (exp. 2). Autrement dit, le glissement du statut de participants à celui d'êtres passifs sur lesquels viendrait s'appliquer une intention technique. Ce faisant :
- la disparition du « lien social » entre les enfants et les observateurs dans la seconde expérience ;
- un changement dans le mode de régulation des comportements déviants des enfants : régulation par calibrage la première année (on ajuste l'organisation des séances à leurs particularités) vs régulation par rétro-action lors de la

¹⁰ Pour une description complète de l'expérience, voir Servais, 1999b

seconde expérience (on cherche à amener les enfants à entrer dans à un modèle pré-établi de séance et on les « corrige » quand ils s'en écartent.)

- disparition du plaisir, de la créativité, de l'invention pour faire place au souci de la standardisation.

Tous ces changements peuvent être considérés comme des *effets de la répétition* de l'expérience. Ce qui diffère donc d'une année à l'autre est la manière dont celle-ci s'est trouvée « technicisée ». C'est un peu comme si le dispositif de médiation avait bien fonctionné la première fois, la présence de dauphins contribuant à multiplier effectivement les zones de contact entre les enfants et les intervenants, leur permettant de créer un nouveau cadre dans lequel les enfants ont eu leur place et ont pu s'épanouir, mais s'était trouvé en panne lors de la répétition de l'expérience. Les dauphins eux-mêmes ont été pris dans la pesanteur de la répétition et leur présence n'a pas pu être utilisée pour engager attractions et rencontres contingentes. Au contraire le réel s'est appauvri, l'ensemble des possibles s'est rétréci, et en se rétrécissant il n'a laissé que les traces prévisibles de la routinisation comme lorsque, au cours du dégel, les dernières traces de neige sont les chemins tassés par les chaussures ; le dispositif de médiation ne s'est pas instauré : pas de prises sur le réel, les tentatives pour rencontrer les enfants ne rencontrent que le vide. La disparition de la créativité, du plaisir et de l'humour est un indice qui nous met sur la voie de l'absence d'espace intermédiaire dans le groupe dauphins 2. Cet exemple nous fait comprendre que c'est bien *la situation*, et non le dauphin, qui est thérapeutique, et que la médiation animale relève plutôt d'une *logique dispositif* que d'une logique des « effets ». L'efficacité technique, si l'on peut parler en ces termes, n'a rien d'automatique. Cet exemple montre finalement comment la médiation animale suppose l'instauration d'un dispositif technique qui, en fonction de la façon dont il est mis en pratique, recèle ou non un potentiel thérapeutique.

5 Le projet « Mistral Gagnant »¹¹

Le projet « Mistral Gagnant » est un projet de médiation animale que l'une d'entre nous a étudié entre 2011 et 2014. Il vise, pour certains patients en tout cas, sur le potentiel thérapeutique qui peut résulter de la pratique régulière de certaines « techniques du corps » (activités de « dressage ») réalisées avec des chiens.

De façon plus générale, ce projet a vu l'introduction à demeure de deux chiens dans une unité de soins psychiatriques, où vivent des patients qui présentent des « troubles psychotiques chroniques non stabilisés ». Certains patients pré-

¹¹ Ce projet intitulé « Mistral Gagnant » est issu de multiples collaborations et a bénéficié de nombreux soutiens que nous souhaitons citer : La Direction du CNP Saint-Martin, les Universités de Liège, Namur et Louvain-la-Neuve, la Région Wallonne, la Fondation A et P Sommer, le comité scientifique des Frères de la Charité, la firme Royal Canin, le RCBA, la firme GDF-Suez, et le chanteur Renaud.

sentent des symptômes dits « positifs » (délires, hallucinations), d'autres plutôt de symptômes dits « négatifs » (retrait social, amortissement affectif), d'autres encore, un mélange des deux.

Parmi les activités qui supposent la compagnie des chiens, les séances hebdomadaires de dressage où, selon l'équipe de soins, « les patients apprennent à réguler leurs émotions », ont particulièrement retenu notre attention. Là, certains exercices corporels des patients, coordonnés avec ceux des chiens, seraient propices à un certain « apprentissage social », au sens où ces exercices constitueraient autant de situations possibles de coopération, faciliteraient un certain apprentissage émotionnel et, ce faisant, permettraient peut-être de reprendre pied dans un monde intersubjectif (de Villers & Servais, 2013). Pour tenter de comprendre comment il peut en être ainsi, et donc comment ces pratiques sont susceptibles d'avoir un « effet thérapeutique », nous avons eu recours à deux concepts issus de l'anthropologie : le rituel et les « techniques du corps ». Nous avons déjà mentionné les « techniques du corps », mais nous allons à présent y revenir plus précisément. Cela nous permettra ensuite d'aborder la question du rituel.

Les techniques de dressage

Les activités de dressage supposent que les patients entrent en contact avec les chiens d'une façon particulière. Chaque ordre donné à l'un ou l'autre chien doit être accompagné d'une certaine attitude, d'un ton de voix précis, d'une clarté dans l'intention de ce que l'on veut faire, et d'une certaine attention pour le chien qui réalise ce qui est ordonné. Cela ne vient pas tout seul, mais nécessite de longs entraînements corporels, des tâtonnements, des répétitions. Ces techniques s'acquièrent notamment grâce au *feed-back* instantané des chiens qui répondent, ou non, aux ordres donnés et fournissent ainsi une indication précieuse aux patients. Ceux-ci apprennent à « ressentir » et à « vouloir » ce qu'ils demandent aux chiens, à être congruents et clairs dans leur métacommunication. Notons qu'il s'agit là d'apprentissages que les mots, seuls, sont impuissants à transmettre. Il s'agit de techniques qui doivent être *expérimentées et senties dans le corps*, pour pouvoir être transmises. Il ne s'agit donc pas à proprement parler de transmission, mais plutôt de (re)découverte à travers l'expérimentation et un guidage de l'attention. C'est peut-être pour cette raison que cela « marche » avec ces patients pour qui le canal du langage n'est pas facile. Car c'est d'une connaissance incarnée dont il est question, c'est-à-dire d'une connaissance qui n'est ni seulement cognitive, ni seulement corporelle, mais toujours les deux à la fois. Ces patients qui réalisent finalement ces exercices « sans y penser », mais à force de les incarner et de s'entraîner, montrent que ces techniques sont, comme l'écrit Mauss, des « montages physio-psychosociologiques de séries d'actes ». (Mauss, 1950 [1936] : 384)

Ensuite, si ces apprentissages favorisent « la régulation des émotions », cela peut s'expliquer concrètement par le fait qu'il s'agit d'exercices qui supposent l'usage d'une forme de « *communication simplifiée* » : mots courts, attitudes

sobres et stéréotypées, mais qui permettent, selon l'expression de Mauss encore, « d'adapter le corps à son usage ». Dans ces techniques de dressage, l'un des aspects essentiels réside dans ce que Mauss nomme « l'éducation au sang-froid » : « celui-ci est avant tout un mécanisme de retardement, d'inhibition de mouvements désordonnés ; ce retardement permet une réponse ensuite coordonnée de mouvements coordonnés partant alors dans la direction du but choisi. Cette résistance à l'émoi envahissant est quelque chose de fondamental dans la vie sociale et mentale. » (Mauss, 1950 [1936] : 385)

Il ne faut pas oublier, enfin, que ces séances de dressage sont des exercices collaboratifs : rien n'a de sens sans les *échanges avec l'animal*. Et l'animal de son côté apprend techniquement aussi à coordonner ses propres mouvements avec ceux de son conducteur, et à répondre à ses attentes et à ses ordres. Pour le patient, la capacité du chien à apprendre est une façon, on l'a dit, de mesurer immédiatement les « effets » de sa façon de communiquer. L'entente supposera ainsi la rencontre contingente, jamais définitivement acquise, d'intentions incarnées distinctes en un lieu et un moment particuliers.

Pour ces différentes raisons, il nous semble possible d'étayer l'hypothèse de l'équipe de soins, qui veut que les séances de dressage des chiens (et en particulier les séances d'apprentissage au mordant, particulièrement techniques et émotionnellement fortes, il faut le reconnaître) soient l'occasion pour les patients d'« apprendre à gérer leurs émotions », d'accroître leur « confiance en eux », ainsi que leurs compétences à ajuster leurs dispositions (émotions, affects, attitudes) aux situations données.

En prônant ce type d'activités, et l'apprentissage de telles techniques corporelles, l'équipe de *nursing* fait en outre l'hypothèse que ces apprentissages en termes d'attitudes corporelles, de positionnement de soi et de rapport à l'autre, pourront s'étendre, et que, par entraînement, cela pourra s'inscrire dans d'autres contextes d'interactions intersubjectives et sociales.

L'insistance sur ces techniques du corps, cependant, ne doit pas faire oublier que les expériences corporelles en jeu doivent impérativement, pour être bénéfiques, s'inscrire dans un *cadre*, c'est-à-dire dans un dispositif spatio-temporel. L'idée est bien que l'instauration d'un espace et d'un temps particuliers vaut comme condition de possibilité du processus même de thérapie : avec l'instauration d'un cadre, il y va de la création de conditions « suffisamment sécurées » (si l'on accepte de reprendre un vocabulaire de type winnicottien) pour que puisse se déployer une expérience nouvelle, une expérience qui pourra être intégrée par la personne bénéficiaire, quoiqu'elle ait nécessité, au préalable, du neuf et une forme de risque.

Dans un ouvrage très original dans lequel il reprend la question des médiations techniques, le sociologue Emmanuel Belin (2002) nous propose de considérer les techniques comme des médiations qui modifient la teneur de l'expérience humaine en permettant que quelque chose d'improbable devienne vraisemblable. Selon Belin, les médiations techniques donnent prise sur un monde trop complexe en aménageant autour de l'individu des environnements qui augmentent

ses compétences ou réduisent la complexité. À l'inverse, elles complexifient des situations ennuyeuses et contribuent ainsi à ré-enchanter l'expérience. Dans notre exemple, le dispositif de médiation animale permet d'entrer dans un rapport simplifié à soi-même et à autrui (d'où l'importance des routines) tout en ajoutant l'imprévisibilité liée à l'incertitude et à l'indétermination de la communication homme-animal. Dès lors, en considérant les pratiques de médiation animale avec leurs dimensions intrinsèques de techniques corporelles, et en rappelant que celles-ci supposent l'instauration préalable d'un espace et d'un temps particuliers, il nous semble que ces pratiques peuvent être envisagées comme des « *explorations ritualisées de parties de monde (soi, autrui, environnement)* ».

Des explorations ritualisées de parties de monde (soi, autrui, environnement)

Selon M. Houseman (2003), le rituel se caractérise par le fait qu'un « dispositif d'actions » engendre chez les participants les émotions et affects appropriés à l'action. Par rapport à l'interaction ordinaire, le sens de la causalité est inversé, puisque ce sont normalement les dispositions affectives et les émotions qui se traduisent dans des actions. Le rituel se caractérise donc par un mouvement à rebours, pour ainsi dire : on n'exige pas du participant au rituel qu'il soit dans la disposition intérieure adéquate, seulement qu'il effectue correctement les actions requises. Mais l'exécution des actions requises, ainsi que la manière de les exécuter, ont souvent (mais pas toujours) pour effet de mettre le participant dans les dispositions affectives convenables. Que l'on songe au rituel particulièrement peu sophistiqué de présentation des condoléances : il n'exige pas que l'on soit triste, mais simplement que les paroles correctes soient prononcées de la manière qui convient. Ce faisant, il est fréquent que la tristesse envahisse les acteurs. Le rituel serait donc un dispositif permettant d'agir sur les corps et sur les dispositions intérieures, par l'exécution de l'action elle-même.

Cette approche du rituel vient renforcer notre analyse des changements induits par l'apprentissage de techniques du corps. Car dans les exercices de dressage, c'est aussi en agissant sur le geste, la posture et la voix que les dispositions intérieures peuvent s'acquiescer. On suppose en effet qu'en adoptant le geste, l'expression faciale, le regard, l'intonation, etc. adéquats, le patient développera l'émotion ou la disposition intérieure correspondante, voire qu'il la *découvrira* et apprendra à l'éprouver. La notion de technique du corps nous paraît donc cruciale pour envisager les « effets » que peut avoir la pratique du dressage sur l'apprentissage émotionnel chez les patients. Au-delà de la confiance en soi, ou plutôt en deçà, s'élabore la capacité à éprouver des émotions, à les identifier, les distinguer les unes des autres, à les mettre en congruence avec son expression corporelle et à en observer les effets chez le chien. L'épreuve est faite par le chien. C'est lui qui, en tant que chien, évalue la congruence communicative du patient et l'aide à s'ajuster. Il s'agit d'un travail considérable pour les patients,

qui leur permet de réapprendre les rudiments d'une compétence communicative de base : la capacité à classer les messages.

La ritualisation est importante également parce qu'elle garantit que « tout n'est pas possible » ; elle prémunit de l'anxiété en établissant des chemins permettant de déambuler dans le dispositif. Le dispositif de médiation animale permet précisément que du nouveau soit créé, ce qui n'est tout de même pas si fréquent, et implique comme on l'a dit une forme de prise de risque. La ritualisation, au sens de l'usage répété de mêmes gestes, postures, paroles, vêtements, objets, etc., garantit au fond qu'il existe quelque chose comme un *dispositif bienveillant* chargé d'assurer la sécurité matérielle, mais aussi et surtout la sécurité affective des protagonistes. Elle construit un cadre ou une coquille n'exigeant pas que des affects soient éprouvés, tout en dégageant un espace pour ceux-ci. Une certaine forme de ritualisation instaure également une frontière entre un dehors et un dedans, ce qui extrait les activités associant les animaux de la quotidienneté. Il ne s'agit pas de dire que les activités associant les animaux sont extra-ordinaires ou qu'elles sont forcément hors du quotidien. Mais il faut marquer leur appartenance à un registre d'activités qui s'écarte de la banalité du quotidien. Quand un objet du quotidien est utilisé dans un rituel, que ce soit un bol, un pilon ou n'importe quoi d'autre, il acquiert un statut particulier. Pour que la nouveauté puisse surgir et que les actions, les postures et les ressentis corporels et émotionnels qui leur sont associés puissent faire l'objet d'un travail d'intégration du moi, il faut introduire des *décalages* avec l'expérience quotidienne. Le dispositif de médiation animale permet d'introduire ces décalages, tout en garantissant qu'une certaine régularité y sera trouvée.

Notons pour terminer que le rituel n'est pas une coquille vide. Il n'est pas la simple répétition d'actions dont on a oublié le sens. Il peut l'être, mais quand il est vivant l'objectif premier du rituel est bien de susciter des dispositions particulières, d'agir sur les corps et les esprits (Houseman, 2003) par l'intermédiaire de mises en scène et d'actions. Comme l'a montré l'exemple du projet anti-dauphins, la pure répétition d'un protocole anéantit, ou à tout le moins réduit considérablement, les bénéfices thérapeutiques. Il est donc essentiel que le dispositif de médiation aménage la possibilité d'être *surpris* et l'un des procédés utilisés par les acteurs de terrain est de laisser une marge de manœuvre importante aux animaux, voire de leur confier une partie de la responsabilité du déroulement de la séance (Fossier-Varney, 2015) ; de faire confiance, donc, à leur altérité pour garantir la bienveillance dispositive (Belin, 1999).

Conclusions

Dans la présentation des pratiques de médiation animale que nous avons proposée ici, l'usage d'un vocabulaire technique a permis de voir que les animaux ne sont pas, précisément, des outils que l'on pourrait utiliser pour faire céder efficacement tel ou tel symptôme. Ils sont les partenaires d'un projet qui doit accepter de comp-

ter sur eux et avec eux, et de faire place à l'incertitude. Les notions de technique du corps, de rituel et de dispositif technique ont montré que, pour fonctionner, la médiation se déploie dans un « espace intermédiaire » dans lequel des écarts seront tolérés, produits et transformés. Quand la médiation « fonctionne », elle produit du nouveau, elle s'autonomise en tant que mi-lieu technique susceptible de se stabiliser et de se transmettre ; on peut la représenter sous la forme d'un écotone vivant et autonome où bénéficiaires, intervenants et animaux sont mis en relations selon des modèles qui dérogent à ceux de la réalité ordinaire, notamment par la place qui est, ou qui devrait être, faite à l'imaginaire sensible. La stabilisation, la transmission et la conservation comportent toujours un risque d'assèchement et de perte de vitalité.

Bibliographie

- ANSORGE, J. (2011). La médiation équine comme outil thérapeutique. *Le Journal des Psychologues*, 3(286), 52-55. Disponible sur : www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2011-3-page-52.htm.
- BATESON, G. (1980). But conscient ou nature. Dans G. Bateson, *Vers une Écologie de l'Esprit. Tome 2* (p. 183-188). Paris : Seuil.
- BECK, A. M. et KATCHER, A. H. (1984). A new look at pet-facilitated therapy. *J. Am. Vet. Med. Assoc.*, 184, 414-421.
- BELIN, E. (1999). De la bienveillance dispositive (Extrait de sa thèse de sociologie, choisi et présenté par Philippe Charlier et Hugues Peeters). *Hermès - Cognition. Communication. Politique*, 25, 233-242.
- BELIN, E. (2002). *Une sociologie des espaces potentiels. Logique dispositive et expérience ordinaire*. Bruxelles : De Boeck.
- BIDET, A. (2007). Le travail entre corps et technique. *Communications*, 81, 215-223.
- CORSON, S.A. et CORSON, E.O. (1975). Pet-facilitated psychotherapy in a hospital setting. Dans J. H. Masserman, *Current Psychiatric Therapies* (p. 277-286). New York : Grune and Stratton.
- DELFOUR, F. et SERVAIS, V. (2012). L'animal dans le soin : entre théories et pratiques. *ANAE : Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*, 24 (2), 199-205.
- Delta Society (n.d.). About animal-assisted activities & animal-assisted therapy. Disponible sur : <http://www.deltasociety.org/aboutaaat.htm>.
- DE VILLERS, B. (2010). *Husserl, Leroi-Gourhan et la préhistoire*. Paris : Petra.
- DE VILLERS, B. (2011). La présence de deux chiens dans une unité de psychiatrie ouverte pour des patients présentant des troubles psychotiques non stabilisés. Disponible sur : <http://www.cp-st-martin.be/pdf/taa2011.pdf>.
- DE VILLERS, B. (2013). La peur chronique des chiens chez les enfants. Une question d'empiètement de l'espace personnel ? *Carnets de géographes*. Disponible sur : http://www.carnetsdegeographes.org/archives/sommaire_05.php.
- DE VILLERS, B. et SERVAIS, V. (2013). Living with two dogs in a psychiatric ward. Ethnography of patients/dogs interactions. Poster présenté au colloque de l'International Association of Human-Animal Interaction Organizations (IAHAIO), 13th Triennial Conference : "Humans and Animals: The Inevitable Bond", Chicago, July 19-23.
- DE VILLERS, B. (2015). Choisir un chien. Dans V. Servais (dir.), *La science [humaine] des chiens* (p. 219-248). Bordeaux, France : Le Bord de l'eau.

- DE VILLERS, B. (2016, à paraître). Modulations de l'existence humaine : approche anthropologique des dimensions informelles des soins.
- FOSSIER-VARNEY, N. (2015). Entre humain et animal : une rencontre de l'autre et de soi dans le soin ? Dans V. Servais (dir.), *La science [humaine] des chiens* (p. 253-274). Bordeaux, France : Le Bord de l'eau.
- HALLOY, A. et SERVAIS, V. (2014). Enchanting gods and dolphins: a cross-cultural analysis of enchanted encounters. *Ethos*, 42 (4), 479-504.
- HARAWAY, D. (2010). *Manifeste des espèces de compagnie*. Paris : Éditions de L'éclat.
- HOUSEMAN, M. (2003). Vers un modèle anthropologique de la pratique psychothérapeutique. *Thérapie familiale*, 3 (24), 289-312.
- KARSENTI, Br. (1998). Techniques du corps et normes sociales : de Mauss à Leroi-Gourhan. *Intellectica, Revue de l'Association pour la recherche cognitive*, 1-2, 227-240.
- KRUGER, K. A. et SERPELL, J. A. (2006). Animal-assisted interventions in mental health: Definitions and theoretical foundations. Dans A. H. Fine (éd.), *Handbook on animal-assisted therapy : Theoretical foundations and guidelines for practice* (p. 21-38). San Diego, CA : Academic Press.
- LANQUETIN, J.-P. et TCHUKRIEL, S. (2012). L'impact de l'informel dans le travail infirmier en psychiatrie. Rapport de recherche.
- LEE, D. (1984). Companion Animals in Institutions. Dans P. Arkow (dir.), *Dynamic Relationships in Practice: Animals in the Helping Professions* (p. 229-236). Alameda, CA: Latham Foundation.
- LEROI-GOURHAN, A. (1943). *L'homme et la matière*. Paris : Albin Michel.
- LEROI-GOURHAN, A. (1964). *Le Geste et la parole, tome 1*. Paris : Albin Michel.
- LEVINSON, B. (1962). The dog as 'co-therapist'. *Mental Hygiene*, 46, 59-65.
- MAUSS, M. (1950-1936). Les techniques du corps. Dans *Sociologie et Anthropologie*, Paris : P.U.F.
- MÉDART, C. (2016, à paraître). SocleCare. Exercice d'application pratique.
- MICHALON, J. (2014). *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier*. Paris : Presses des Mines.
- MILLOT, J.-L. et SERVAIS, V. (2003). Les interactions entre l'homme et les animaux familiers : quelques champs d'investigation et réflexions méthodologiques. Dans C. Bernard (dir.), *L'éthologie appliquée aujourd'hui. Tome 3, l'éthologie humaine* (p. 187-198). Paris : EDI.
- NATHANSON, D. E. (1989). Using Atlantic bottlenose dolphins to increase cognition of mentally retarded children. *Clinical and abnormal psychology*, 9, 233-242.
- SERVAIS, V. (1999a). Enquête sur le « pouvoir thérapeutique » des dauphins. *Ethnographie d'une recherche. Gradhiva*, 25, 92-105.
- SERVAIS, V. (1999b). Some comments on context embodiment in zootherapy. The case of the autidolfijn project. *Anthrozoos*, 12 (1), 5-15.
- SERVAIS, V. (2007). La relation homme-animal. La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique dans le traitement des maladies ? *Enfances et Psy*, 2 (35), 46-57.
- SERVAIS, V. (2016). Introduire des animaux dans le cabinet du clinicien. À paraître dans J. Englebert, J. et Follet, V. (dirs) (2016). *Adaptation : Essai collectif à partir des paradigmes éthologiques et évolutionnistes*. Paris : Herman.
- SMITH, B. (1987). Dolphins plus & autistic children. *Psychological Perspectives*, 18 (2), 386-397.
- TINLAND, F. (1997). *L'homme aléatoire*, Paris : P.U.F.
- WINNICOTT, D. W. (1975). *Jeu et réalité*. Paris : Gallimard.

Chapitre 5

Médiations culturelles et patrimoniales : partager des expériences culturelles pour construire du commun ?

Michèle GELLEREAU
Université de Lille 3

Relativement aux champs explorés ailleurs dans l'ouvrage, celui de la médiation culturelle est bien balisé, tant sur les plans professionnel ou institutionnel que scientifique. Pourtant, en se consacrant à la médiation culturelle, y compris celle des amateurs (au sens d'Antoine Hennion), l'auteur de ce chapitre ouvre la notion et en discute les fondements, en particulier lorsqu'elle critique la hiérarchisation des savoirs entre collectionneurs, professionnels de la médiation et chercheurs.

Le chapitre va également s'attacher à redéfinir le rôle de la narration, qui n'est plus ici simple méthode de récolte de données, mais devient elle-même processus de médiation ; dès lors qu'il s'agit de transmettre l'expérience des collectionneurs en effet, les dispositifs de médiation doivent faire place au sensible, à l'imaginaire et à des formes énonciatives propres, où les récits autour des objets ouvrent des mondes sensibles et y redistribuent les places. Cette expérience de recherche présente des dispositifs qui rendent effective la pluralité des points de vue entre toutes les parties prenantes et où tous les acteurs, y compris les chercheurs, participent au processus de médiation culturelle. On comprend à partir de là combien il est important de reconnaître l'engagement des chercheurs dans la construction d'une notion aux enjeux politiques et sociaux considérables.

C. S.

Partant de l'idée que les médiations culturelles ne sont pas neutres et que les travaux scientifiques sont eux aussi situés dans le temps et dans des institutions, je me propose de questionner la notion au regard d'une diversité de pratiques et de définitions, principalement dans des travaux en sciences de l'information-